

22
n° département

CALANHEL
commune



CALANHEL
lieu-dit

adresse

0411

GUINGAMP
arrondissement

CALLAC

canton

édifice ou ensemble contenant

EGLISE PAROISSIALE

dénomination et titre de l'oeuvre

SAINT VINCENT FERRIER

1A00003267

Coordonnées. LAMBERT1

X = 16984

Y = 09832

Cadastre

année :

section :

parcelle :

année : 1955

section : C

parcelle : 422

Propriété : DE LA COMMUNE

Destination actuelle :

Protection

État de conservation :

Établi en 1968

par

SITUATION: EN VILLAGE

PARTIES CONSTITUANTES: ENCLOS

MATIERIAUX: 1)GROS OEUVRE: GRANITE 2)COUVERTURE: ARDOISE

SITUATION: PLAN REGULIER

ELEVATION: ELEVATION ORDONNANCEE SANS TRAVEES

COUVERTURE: FLECHE EN MACONNERIE, TOIT A LONGS PANS, PIGNON DECOUVERT

HISTORIQUE ET CONCLUSIONS: CONSTRuite APRES 1890 PAR LE GUERANNIC A LA PLACE D'UN EDIFICE DU 16E

I - HISTORIQUE

1 - EDIFICE ANTERIEUR

L'église actuelle Saint-Vincent Ferrer ne doit son existence qu'à la destruction d'un édifice plus ancien que Gaultier du Mottay date du XVI^e siècle. (Cf. Gaultier du Mottay op. cit. pp. 48-49). Son plan comprenait une nef et deux collatéraux séparés par trois piliers cylindriques. Les dates relevées par Gaultier du Mottay sont 1520 sur la tour, 1630 sur leur pilier, 1731 sur le porche. Le rapport de Le Guerranic précise quelque peu (Cf. A. D. Côtes du Nord 10 V 25). La nef était sombre, éclairée par deux petites fenêtres de 0,80 m de côté percées dans "le mur goutterot sud", le mur Nord était aveugle. "Le pignon absidal" présentait une fenêtre sans meneau, l'église était voutée de bois. Les armoiries conservées sur les Fonts baptismaux et le bénitier anciens figurent des familles du XVI^e siècle (Cf. Annexe I). Par ailleurs, un texte de concessions de prééminences à Alain Huon en 1515 confirme bien l'existence d'un édifice antérieur de la fin du XV^e ou du début du XVI^e siècles (Cf. Annexe II).

2 - CONTEXTE HISTORIQUE

./.

3 - CONSTRUCTION DE L'EDIFICE

L'acceptation en 1889 par le conseil municipal des plans et devis présentés par le Guerranic, architecte à Saint-Brieuc est suivie de la mise en chantier (A. C. vol. II p. 42). La première pierre est bénie le

(1) Autrefois et particulièrement vers 1623 le Saint patron était Saint Calanhel (Cf. Couffon op. cit. p. 71)

8 septembre 1891, l'entrepreneur du Vieux Marché, M. Morvan est chargé des travaux (Cf. Couffon op. cit. p. 71). La voûte est construite en brique creuse, procédé que Le Guerranic recommande pour son prix modéré. Le pavage de la partie inférieure de l'église date de 1895 et est effectué par Decote avec des dalles de granit, le reste avait été pavé deux ans auparavant avec les anciennes dalles (Cf. A. D. Côtes du Nord Série 10 V 25).

En l'absence de documents de réception des travaux il est possible de dire que le gros de la construction a duré de septembre 1892 à 1893.

4 - DEGRADATIONS - RESTAURATIONS - RECONSTRUCTION - CHANGEMENT D'AFFECTATION

La flèche du clocher est réparée en 1952, la foudre l'ayant sectionnée en 1944 (Cf. A. C. vol. 4). La toiture est réparée en 1960 (ibid).

III - DESCRIPTION

1 - SITUATION ET COMPOSITION D'ENSEMBLE

L'église est située au centre du village ; elle est visible à un ou deux kilomètres dans la campagne. Elle occupe un placître ouvert à l'Est ; monument aux morts près de l'entrée ; à l'Ouest le placître est occupé par le cimetière.

Le côté Ouest du placître donne sur une large place. Le presbytère est construit à proximité, de l'autre côté de la route longeant le placître à l'Est.

2 - MATERIAUX

Moyen appareil régulier de granit ; gros appareil aux contreforts, chambre de cloches et ouvertures.

3 - PARTI GENERAL - PLAN - COUPES - ELEVATIONS INTERIEURES

Parti Général

Edifice de plan rectangulaire terminé par une abside semi-circulaire, à trois vaisseaux voûtés séparés par de grandes arcades. Clocher-porche occidental construit dans oeuvre.

Plan

Eglise à vaisseau central et collatéraux. Six travées. Une abside demi-circulaire dans le prolongement du vaisseau central. Voûtes quadripartites sur plan barlong dans la nef et la première travée de l'abside. Quatre nervures rayonnantes sur la partie tournante. Voûtes d'arêtes sur les bas-côtés. Une porte au Nord et au Sud au droit de la troisième travée. Un porche intérieur à l'Ouest. Une sacristie au Sud-Est. De part et d'autre du porche, chapelle des Fonts baptismaux au Sud et pièce au Nord.

Coupes

Coupe transversale

Retombée des nervures des voûtes quadripartites sur des colonnettes à chapiteaux - base sur les chapiteaux des colonnes des grandes arcades - colonnettes engagées dans les écoinçons des retombées des grandes arcades.

Contrebutement par les doubleaux des bas-côtés - poussée reprise extérieurement par des contreforts au droit des doubleaux.

Dans l'abside, quatre nervures rayonnantes **et** un doubleau sur le vaisseau central contrebuté par le mur Est des bas-côtés, nervures rayonnantes contrebutées extérieurement par des contreforts.

Coupe longitudinale

Grandes arcades contrebutées par la façade Ouest et par le mur de l'abside à l'Est.

A l'Ouest, dans l'axe, porche intérieur surmonté d'une tribune.

Elévations intérieures

Dans la nef :

Grandes arcades retombant sur des chapiteaux (style XIIIe) sur des colonnes à double base, chanfreinées. Entre la ligne d'appui des voûtes de la nef et le mur extradossé des grandes arcades, Une partie pleine.

Sur les bas-côtés Nord et Sud :

A l'Ouest mur plein. Les deux premières travées à l'Ouest et les quatrième, cinquième, et sixième travées sont ouvertes d'une baie en arc brisé chanfreiné, à glacis. Troisième travée ouverte d'une porte à linteau, surmontée d'une baie en arc brisé, chanfreiné, à glacis.

Retombée des doubleaux sur des pilastres à chapiteau ~~en~~ encorbellement à mi-hauteur du mur.

Le mur Ouest :

Le mur Ouest, entre deux contreforts, de bas en haut, une porte à linteau sur corbeau, surmontée d'un arc de décharge; au-dessus une baie en arc brisé ouvrant dans la tribune. En bas, de part et d'autre des contreforts, deux portes à linteau. Sur les murs Ouest des bas-côtés une fenêtre en arc brisé, chanfreiné à glacis.

L'abside :

Bandeau au niveau des chapiteaux des grandes arcades. Entre les retombées des quatre nervures rayonnantes, une baie en arc brisé chanfreiné à glacis. Nervures retombant sur des colonnettes engagées à chapiteau, s'arrêtant au niveau du bandeau.

4 - ELEVATIONS EXTERIEURES

Façade occidentale

Une travée centrale délimitée par deux contreforts et deux travées latérales. Rampants des travées latérales dans le prolongement des rampants du pignon central surmonté d'un clocher.

Travée centrale, une baie à linteau surmontée d'un arc de décharge brisé. Tympan aveugle. Une archivolte retournée jusqu'au contrefort. De part et d'autre de la porte sous l'archivolte, une petite baie rectangulaire oblongue. Au-dessus de l'archivolte, un bandeau entre les contreforts. Une baie géminée en arc brisé surmontée d'une archivolte retournée en double arc brisé. De part et d'autre, l'une au-dessus de l'autre, deux

baies rectangulaires oblongues. Au-dessus de la baie principale, une baie cintrée oblongue. Travées latérales contrebutées par deux contreforts perpendiculaires. Au centre de chacune d'elle, une baie en arc brisé chanfreiné.

Le clocher

De section carrée, face Ouest à l'aplomb du mur de façade. Deux chambres à cloches délimitées par trois murs verticaux, ouvertes à l'Est et à l'Ouest de deux baies à trumeau et linteau sur corbeau, portant la corniche; amorti aux angles d'un pinacle carré à flèche et d'une flèche centrale hexagonale.

Murs goutterots Nord et Sud des bas-côtés.

Première travée pleine.

Quatrième travée ouverte d'une porte à linteau et corbeau et baie; les autres travées, ouvertes d'une baie en arc brisé chanfreiné à glacis.

Travées délimitées par des contreforts à glacis surmontés d'un petit pilastre portant la corniche en cavet.

Abside.

Contrebutée par deux contreforts. Trois baies à l'Est, au Sud et au Nord, en arc brisé à ébrasement chanfreiné, glacis au-dessus d'un bandeau entre les contreforts.

Murs de la sacristie.

Au Sud-Est entre le mur Est du bas-côté Sud et l'abside.

Mur Est plein. Mur Sud ouvert d'une baie à linteau . Mur Ouest ouvert d'une porte à linteau. Quatre degrés.

Mur Est du bas-côté Nord, plein.

5 - COMBLES ET COUVERTURES

Toit

Toiture à deux versants, couverts d'ardoises.

Charpente

Onze fermes, identiques à celles de Duault (Cf. dossier Duault).

III - NOTE DE SYNTHESE

Edifice réalisé après 1890 par Le Guerranic dans un style où se mêlent la nécessité de créer un édifice à nef aveugle dans la tradition bretonne et de faire retomber les grandes arcades sur des colonnes à chapiteau à flore empruntée au répertoire des églises d'Ille de France. La liaison de l'abside demi-circulaire de type préromain, le voûtement d'ogives sur tout le vaisseau central et le choeur, et les voûtes d'arêtes sur les collatéraux créent une ambiance d'éclectisme cher à la deuxième moitié du XIXe siècle. Plus qu'un collage d'éléments anciens anachroniques c'est surtout le fait de lier ces éléments et les amener à résoudre des problèmes de structure et de contrebutement de façon différente à celle adoptée au Moyen-Âge et par là de créer un art propre qui n'est que de très loin un mauvais pastiche du Moyen Age.

IV - DOCUMENTATION1 - SOURCESManuscrites

A. D. Côtes du Nord Série E 1917 1515 - concession de prééminences à
Alain Huon

A. D. Côtes du Nord Série 10 V 25

- devis estimatif et descriptif d'un autel à la
romaine en date du 7 février 1832.

- projet de reconstruction du 12 août 1889 ; rapport
de l'architecte Le Guerranic.

- 1895, devis et plan de pavage.

A. C. Calanhel Délibérations du Conseil Municipal Vol. II, 1889

Vol. IV, 1952, 1960

Imprimées

(aucune).

2 - TRAVAUX HISTORIQUES

COUFFON (René) .- Recherches sur les ateliers morlaisiens d'orfèvrerie
et de sculpture sur bois du XVe au XIXe siècle,

Mém. Soc. Hist. Archéol. Bretagne, T LXI (1961), pp. 75, 113.

id. .- L'orfèvrerie religieuse ancienne dans le département des Côtes du Nord, Mém. Soc. Hist. Archéol. Bretagne, T XL III (1963), pp. 35, 52 n, 47 n.

DANIEL (Abbé).- De l'ancienne église de Pestivien et de la chapelle Sainte Anne, Annuaire des Côtes du Nord, 1864, p. 48 n.

3 - DICTIONNAIRES - REPERTOIRES

COUFFON (René) .- Répertoire des églises et chapelles du diocèse de Saint-Brieuc et Tréguier.- Saint-Brieuc, Presses Bretonnes, 1939-1941, 3 vol. in 8° et suppl. I pp. 71-72.

COURCY (Pol Potier de).- Nobiliaire et Armorial de Bretagne, 3ème édition 1890.- Rennes, J. Plihon et L. Hervé, t. I pp. 180, 209, t. II, p. 18.

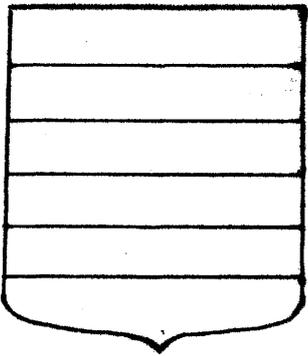
GAULTIER DU MOTTAY (J).- Répertoire archéologique du département des Côtes du Nord.- Soc. arch. Hist. Côtes du Nord, 2e série, T I, 1883, 1884, pp. 48-49.

V - ANNEXES

Annexe I

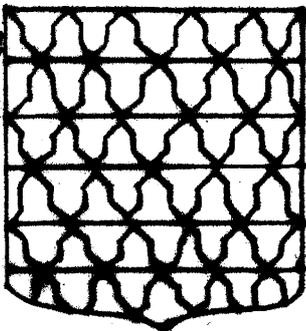
Armoiries figurées sur le bénitier :

Armes des du Chastel qui sont fascées d'or



gueules de six pièces. Les du Chastel étaient seigneurs de la Roche Dronio~~m~~ en Calanhel au XVe et XVIe siècles. (Frotier, op. cit. p. 22). Typhaine de Plusquellec, dame de la Roche Dronio~~d~~ aurait épousé Tanguy d~~e~~ Chastel, courant XIVe siècle. (Daniel, op. cit. p. 48 n).

Armes des Kergorlay : vairé d'or et d'argent.



Armes des Coetgoureden : de gueules, à la croix dentelée d'argent.



Ces armes sont figurées en alliance avec les du Chastel, il n'a pas été possible, dans l'état de la documentation actuelle, de savoir quel mariage elles représentent.

Bibliographie :

COURCY (Pol Potier de).- Nobilitaire et Armorial de Bretagne, 3e édition 1890... t. I, p. 180 (Du Chastel) ; t. I, p. 209 (Coetgoureden) ; t. II, p. 18 (Kergorlay).

Annexe II

Concession de prééminences à Maître Alain Huon, en la "chapelle de Monsieur Saint-Vincent", du 16 May 1515.

(...) "Led. Huon pourra mettre ses armes en bosse ou austrement et aposer escabeau et accoudoüiers pour servir luy et les siens comme bon luy semblera au-dessus d'icelles tombes avec droit pouvoir et faculté de aposer en la vitre devant l'autel de lad. chapelle ses armes et intersignes de noblesse au-dessous d'un escusson des armes du sgr de Mezle et de les y maintenir comme verra l'avoir à faire avec droit de prohiber à tous autres l'usage d'icelles tombes et vitres et pour dotation de ce que dessus led. Huon pour luy et ses hoirs à baillé, livré et assis a ladicte église la somme de cinq sols de rente de levée par chacun an (...) outre led. Huon en ses propres couts et dépens doit a promis et s'en obligé faire vitrer ladite fenestre de lad. chapelle de monsieur Saint Vincent et y mettra les armes de seigneur de Mezle au lieu suzain de lad. fenestre a pouvoi de faire mettre les siens armes et intersignes de noblesse au-dessus d'un escusson des armes du sgr de Mezle et entretiendra cette vitre à l'avenir"...

Ce texte est une copie non datée d'un acte du 16 May 1515.

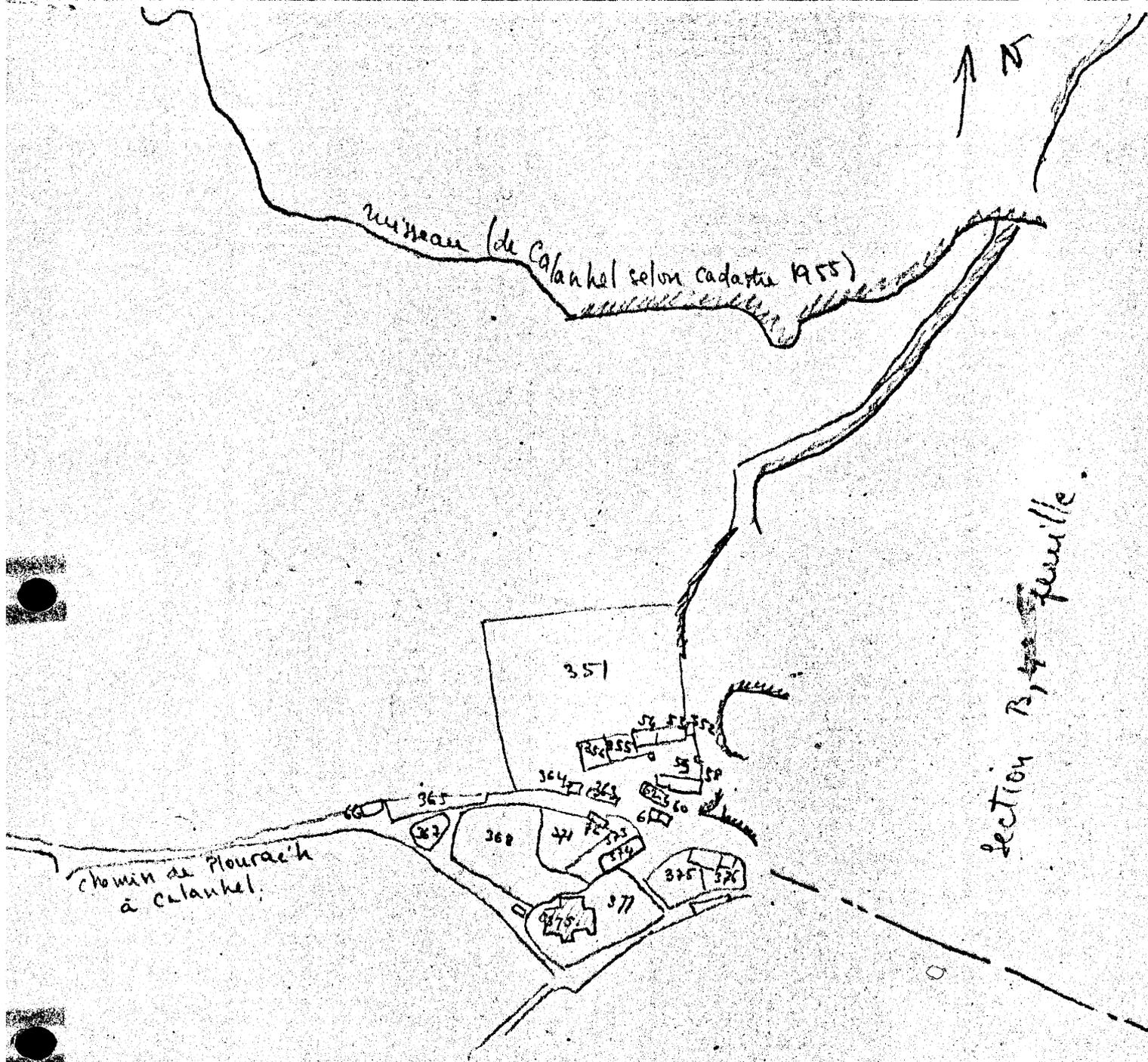
(A. D. Côtes du Nord série E 1917).

Cette chapelle est située dans le bras Nord du transept et était la chapelle privative de la Roche Dronio (Cf. Daniel op. cit. p. 48n) Le Seigneur de Mezle est le seigneur dudit lieu dans la paroisse de Plounevez du Faou. Cette possession est passée aux Du Chastel au XIVe siècle par mariage, il est donc probable que les armes en question étaient

celles des Du Chastel.

Alain Huon était seigneur de Kergado en Calanhel et portait d'argent à trois chevrons de gueules, une fasce d'azur brochant. (Potier, Nobiliaire... t. I, p. 445).

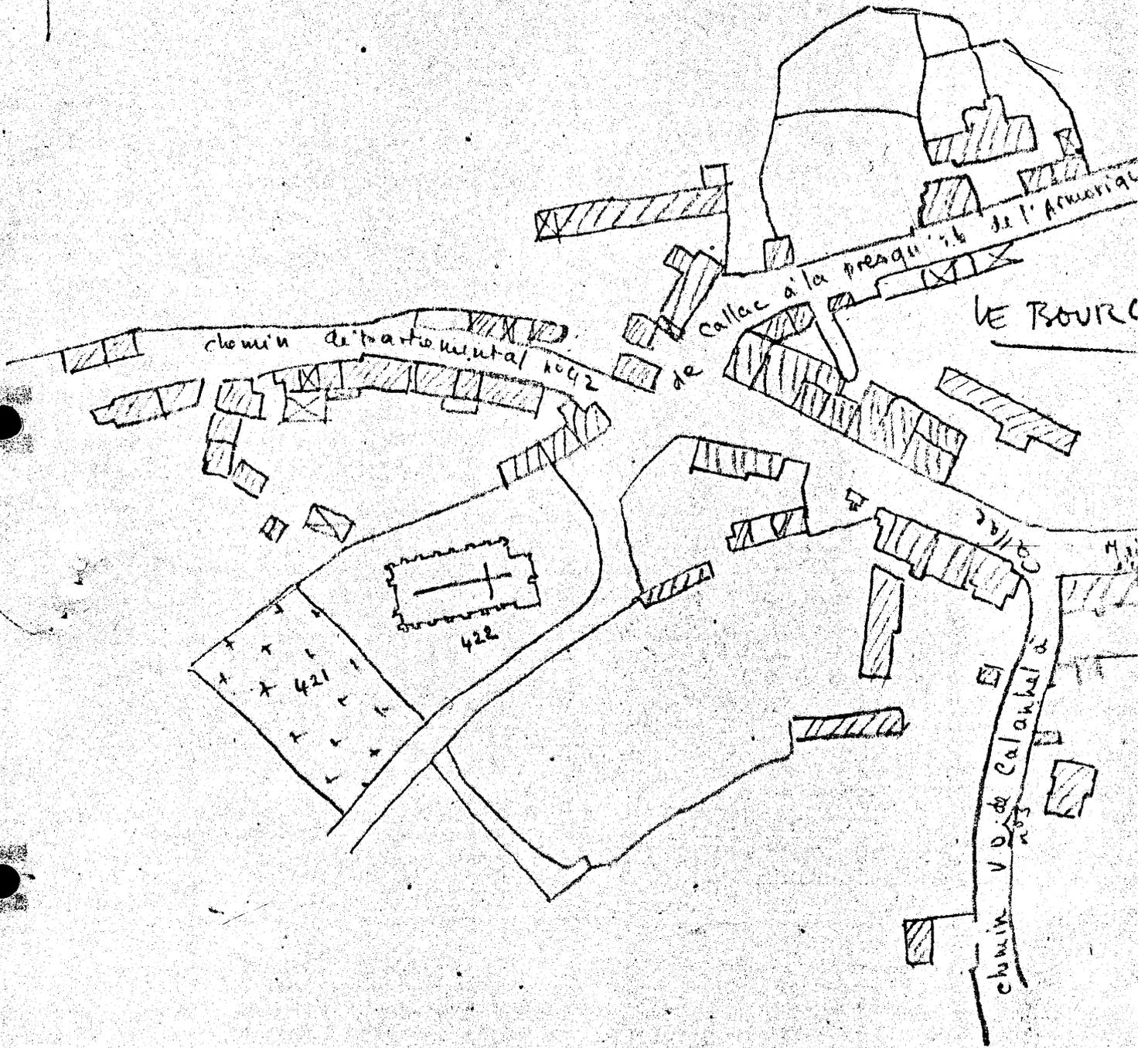
D'après ce texte on peut penser que le vitrage de cette fenêtre faisait partie des travaux d'achèvement de l'église.



20 feuille

CALANHEL
 Cadastre ancien (id.) 1833 d'après mention dans cadastre actuel
 Section C } 1re feuille
 du Bois } échelle 1/1250

N



CALANHEL - 1955

Section C feuille 20

Dessiné à l'échelle 1/250

TABLES DES ILLUSTRATIONS PHOTOGRAPHIQUESARCHITECTURE

Vues aériennes :	
- Vue du Sud-Ouest	7I.22.65I VI
- Vue de l'Ouest	7I.22.650 VI
- Vue du Nord-Ouest	7I.22.649 VI
- Vue du Nord-Ouest	7I.22.92 VR
- Vue du Sud-Est	7I.22.93 VR
I - Vue générale Sud-Ouest	68.22.I537 V
2 - Vue générale Nord-Est	68.22.I536 V
3 - Mur Ouest de la nef	68.22.I552 V
4 - Vue intérieure vers le Nord-Est	68.22.I55I V

MOBILIER

5 - Maître-autel	68.22.I540 V
6 - Fonts baptismaux	68.22.I545 V
7 - Bénitier - vue de 3/4 droite	68.22.I544 V
8 - Bénitier - vue de 3/4 gauche	68.22.I543 V
9 - Groupe de Vierge de Pitié - vue de face	68.22.I538 V
IO- " " " " "	OIO V 2IO3
II- " " " vue de profil	68.22.I539 V
I2- Statue du Christ en croix	68.22.I54I V
I3- Statue de St Vincent-Ferrier (?)	68.22.I542 V
I4- Statue de St Grégoire	OIO V 2IO4
I5- Statuette de St André - vue de face	68.22.I547 V
I6- " " " vue de dos	68.22.I546 V

ORFÈVREURIE

17- Calice et patène	68.22.I548 V
18- " " :détail du pied	68.22.I550 V
19- " " :patène	68.22.I549 V
20- Calice et sa patène (I)	7I.22.772 Z
2I- " " : poinçons	7I.22.505 Z
22- " " : inscription	7I.22.506 Z

23-	Calice (2)	71.22.498 Z
24-	Calice et sa patène (3)	71.22.497 Z
25-	Ciboire (1)	71.22.774 Z
26-	Ciboire (2)	71.22.776 Z
27-	Ostensoir (1)	71.22.559 Z
28-	Ostensoir (2)	71.22.777 Z
29-	Ampoules (1)	71.22.502 Z
30-	Ampoules (2)	71.22.503 Z
31-	Ampoules (3)	71.22.504 Z
32-	Coquille de baptême	71.22.501 Z
33-	Encensoir	71.22.773 Z
34-	Navette	71.22.500 Z
35-	Cuve de baptême	71.22.775 Z
36-	Reliquaires	71.22.499 Z
37-	Ostensoir	71.22.648 Z

CALANHEL 22

EGLISE PAROISSIALE

Vue du Sud-Est

Cliché G.A.L.A.T

7I.22.93 VR



CALANHEL 22

EGLISE PAROISSIALE

Vue prise du Nord-Ouest

Cliché G.A.L.A.T.

7I.22.92 VR



CALANHEL 22

EGLISE PAROISSIALE

Vue de situation
prise du Sud-Ouest

Cliché 3° G.A.L.A.T

7I.22.65I VR



CALANHEL 22

EGLISE PAROISSIALE

Vue de situation
prise de l'Ouest

Cliché 3° G.A.L.A.T

7I.22.650 VR



CALANHEL 22

EGLISE PAROISSIALE

Vue de situation
prise du Nord-Ouest

Cliché 3° G.A.L.A.T

7I.22.649 VR



CALANHEL 22

EGLISE PAROISSIALE

Vue générale Sud-Ouest

Cliché ARTUR

68.22.I537 V



CALANHEL 22

EGLISE PAROISSIALE

Vue générale Nord-Est

Cliché ARTUR

68.22.I536 V



CAIANHEL 22

EGLISE PAROISSIALE

Mur Ouest de la Nef

Cliché ARTUR

68.22.1552 V



CALANHEL 22

EGLISE PAROISSIALE

Vue intérieure
vers le Nord-Est

Cliché ARTUR

68.22.1551 V

